



FFT – FFBT numéro 0167017
Agrément ministériel 67S405
STAND : route de Klingenthal 67530 BOERSCH



Président : Mittelheisser René 21, rue du Dôme 67530 Boersch tel : 03.88.95.84.40
Secrétaire : Eckert Jean-Gabriel 45, route du Rhin 67100 Strasbourg tel : 06.08.98.92.25
Trésorier : Vidonne Jean-Paul 7, rue Marcel Klein 67210 Obernai tel : 03.88.95.61.82

Assemblée Générale du 29 janvier 2005

Le Président a ouvert l'assemblée Générale à 16 heure par un mot de bienvenu aux 29 membres présents.

Les absents excusés sont Mer JAMES Marcel et M. KARCHER Jean-Claude.

A la question concernant la possibilité de scinder les comptes du club en deux, avec d'un coté un compte pour la section « ball trap », le Président, après démonstration chiffrée, a clairement montré que cette solution n'était pas viable pour la section ball trap, au vu de la différence entre les dépenses incompressibles générées par cette section (remboursement de prêt concernant du matériel spécifique au ball trap, 50% de la location du terrain, 50% de l'assurance..) et les recettes (bar, séries de ball trap). Pour mémoire, le Président à rappelé que le challenge Enaux de l'an dernier a rapporté un peu moins de 1000€.

Au niveau du rapport moral, le Président revient sur un incident concernant un cas d'ébriété manifeste, rappelant que sa responsabilité pénale est engagée en cas d'accident survenant au club ou au retour du club. A la proposition d'interdire purement et simplement la vente d'alcool, le Président souligne que nous somme tous des adultes responsables et qu'en toutes choses, la modérations s'impose, mais que tout excès sera sanctionné par la perte du statut de membre du club.

La parole est ensuite donnée aux réviseurs aux comptes, M. STEGER Clément et M. MEATZ Jean-Claude. Ceux ci, constatant la bonne tenue des comptes, ainsi que le fait que les dépenses en consommables sont en diminutions, donnent quitus au trésorier, M. VIDONNE Jean-Paul qui, pour sa part, annonce un solde positif des compte de l'association de 2.385 €.

Les réviseurs aux comptes pour l'année prochaine sont M. STEGER Clément et M. BENTZ Arnaud, ce dernier remplaçant M. MAETZ Jean-Claude, démissionnaire.

Les décisions suivantes sont prises à l'unanimité des membres présents.

- Les documents administratifs, tels que les renouvellements de détentions, la signature du carnet de tir etc. ne seront plus remplis que le 1^{er} dimanche de chaque mois.
- Le prix de la carte de membre a été porté de 45 € à 50€ , due, entre autre, à l'obligation faite par le Comité Départemental de reverser 1,50 € par tireur pour l'école des jeunes tireurs
- Le club aura un site internet hébergé par le site de la ville de Boersch.
- M. Jean-Gabriel ECKERT, est conforté dans sa place de nouveau secrétaire du club, en remplacement de M. Raymond RICHERT, démissionnaire.

L'assemblée Générale est close par un verre de l'amitié vers 17 heure 30.